

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 juillet 2024

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 19

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 12/07/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/07/2024 (accusé de réception du 12/07/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Programmation 2024 du contrat de ville de Kermoyсан

Faisant suite au contrat de ville 2015-2023, le nouveau contrat de ville de Quimper Bretagne Occidentale « Engagements Quartiers 2030 » a été signé par les partenaires le 12 avril 2024, pour une durée de six ans.

Le contrat de ville 2024-2030 est porté par la communauté d'agglomération et est relatif au territoire de Kermoyсан.

L'appel à projets 2024 du contrat de ville a été construit en s'appuyant sur les travaux menés, de manière concertée avec les acteurs locaux, lors de l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023. Il s'appuiera sur quatre priorités ciblées :

- le soutien à la parentalité, en particulier des familles monoparentales avec adolescents et jeunes adultes ;
- l'animation dans l'espace public, en particulier du city stade, des abords et du hall du centre commercial, de la place d'Ecosse et du bois de Kerjestin ;
- la prévention pour tous les âges, en particulier la prévention aux addictions, la santé mentale, l'amélioration de la condition physique par le sport ;
- l'emploi et la mobilité, en particulier des jeunes en formations et des adultes isolés.

La programmation 2024 du contrat de ville est proposée en délibération.

La Politique de la Ville est une politique publique circonscrite aux quartiers en difficultés, appelés Quartiers prioritaire Politique de la ville (QPV). Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer

l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

C'est une politique territorialisée, partenariale et contractuelle qui mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics pour atteindre ses objectifs. Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville (*loi Lamy du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine*) qui y prévoient l'ensemble des actions à conduire. À Quimper, l'agglomération Quimper Bretagne Occidentale pilote, au côté de l'État et de l'ensemble des partenaires, le contrat de ville pour le quartier prioritaire de Kermoysan.

Faisant suite au contrat 2015-2023, le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » est conclu pour une durée de 6 ans à compter de 2024. Il s'inscrit dans la continuité d'une mobilisation institutionnelle et partenariale engagée depuis 1981 à travers la désignation de son territoire en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

Les partenaires du contrat de ville 2024-2030 du quartier de Kermoysan sont au nombre de onze : Quimper Bretagne Occidentale, l'État, la ville de Quimper, la Région Bretagne, le Département du Finistère, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère, l'OPAC de Quimper Cornouaille, la Banque des Territoires, l'Agence Régionale de Santé Bretagne, l'Éducation Nationale, le Tribunal de Grande Instance de Quimper. Ce sont eux qui en ont déterminé les objectifs et en sont les signataires.

Conformément à la circulaire de la secrétaire d'État chargée de la Ville en date du 31 août 2023, relative à l'élaboration des contrats de Ville 2024-2030, ce nouveau contrat de ville repose désormais sur les enjeux locaux les plus prégnants identifiés, de manière concertée par les acteurs locaux (habitants, associations, partenaires institutionnels), dans le cadre de différentes consultations. Auparavant, les contrats de Ville s'appuyaient sur trois piliers (cohésion sociale, développement économique et emploi, cadre de vie et renouvellement urbain).

À partir des besoins exprimés par les habitants, des attentes des élu(e)s et des évaluations conduites avec et par les acteurs du contrat de ville, 10 priorités spécifiques au quartier et 7 priorités transversales ont été dégagées pour les 6 prochaines années.

Les 10 priorités spécifiques sont :

- sécurité / Tranquillité Publique ;
- cadre de vie ;
- jeunesse - Éducation - Prévention 0-25 ans ;
- emploi – Economie ;
- santé ;
- soutien et accompagnement aux familles monoparentales ;
- accompagnement des habitants du quartier de nationalité étrangère ;

- mobilités ;
- enjeu global de lisibilité des dispositifs ;
- présence des professionnels sur l'espace public.

Les 7 priorités transversales aux priorités spécifiques sont :

- mobilisation du droit commun ;
- lutte contre les solitudes : actions renforcées en direction des personnes âgées et/ou isolées ;
- égalité Femmes/Hommes ;
- mixité sociale ;
- lutte contre les discriminations ;
- inclusion des personnes en situation de handicap ;
- transition écologique et énergétique.

La Politique de la Ville dispose de moyens d'interventions spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés. Le quartier prioritaire Politique de la Ville de Kermoysan compte quatre partenaires qui, de manière concertée, financent des projets visant à répondre aux besoins exprimés et aux enjeux du contrat de ville : l'État (DDETS), le Conseil départemental du Finistère, la Caisse d'Allocation Familiale et Quimper Bretagne Occidentale. Ces projets sont déposés par les acteurs locaux dans le cadre d'un appel à projets. Auparavant réalisés en deux programmations, un seul appel à projets est proposé en 2024. L'appel à projets 2024 du contrat de ville a été construit en s'appuyant sur les travaux menés, de manière concertée avec les acteurs locaux, lors de l'évaluation du Contrat de ville 2015-2023. Il s'appuie sur quatre priorités ciblées.

Ainsi le budget global de la programmation 2024 s'élève à 275 995 €, contre 290 093 € en 2023 et 319 983 € en 2022.

	QBO	ÉTAT (DDETS)	CD 29	CAF	TOTAL
2022	146 093 €	100 890 €	43 000 €	30 000 €	319 983 €
2023	142 693 €	100 000 €	17 400 €	30 000 €	290 093 €
2024	140 595 €	90 000 €	15 400 €	30 000 €	275 995 €

En 2023, le Conseil départemental du Finistère avait largement diminué sa participation financière passant de 40 000 € à 17 400 €. L'impact financier a été compensé en première programmation par QBO, la DDETS et la CAF mais cela a eu pour conséquence un budget global moins important par rapport à l'année 2022 tous partenaires confondus.

En 2024, l'État a diminué sa participation financière, impactant à son tour à la baisse l'enveloppe globale.

Au titre de la programmation 2024 :

- cinquante projets portés par trente opérateurs, dont dix-neuf nouveaux projets, ont été instruits par les groupes thématiques des partenaires ;
- quarante-trois projets ont reçu un avis technique favorable ;
- sept projets n'ont pas été retenus ; soit parce le financement de l'action correspond à du droit commun ; soit parce qu'ils ne répondent pas aux objectifs du contrat de ville et n'apportent pas la plus-value recherchée par la Politique de la Ville ; ou soit parce qu'ils manquent de cohérence entre la proposition et les besoins des habitants ;
- un projet avait reçu un avis technique favorable et était inscrit dans la programmation mais a ensuite été retiré en raison de la cessation d'activité de l'association portant au final au nombre de quarante-deux projets retenus au titre de la programmation 2024.

1^{ère} priorité ciblée de l'AAP 2024 : le soutien à la parentalité :

La première priorité de l'appel à projets 2024 concerne le soutien à la parentalité, en particulier des familles monoparentales avec adolescents et jeunes adultes (accompagnement et développement de la confiance en soi pour les parents, adolescents et jeunes adultes, groupe d'écoute et partage d'expériences, etc.).

Deux actions portées par deux porteurs de projets s'inscrivent dans cette priorité. Elle se déclinent ainsi :

- Ateliers de pratique artistique (danse) // Cie Del Gesto :

La compagnie de danse contemporaine d'expression africaine, Del Gesto, œuvre dans trois domaines majeurs : la création, l'action pédagogique et l'action sociale. Elle porte, en direction des habitants de Kermoysan, un projet d'ateliers de pratique artistique. Favoriser la prise de conscience de son corps, apprendre à dire, à créer grâce au langage du corps, développer sa sensibilité, son écoute, son imaginaire... font partie des objectifs principaux recherchés au travers de ces ateliers qui vise à favoriser la mixité et l'inclusion de ses bénéficiaires.

Au vu de son action permettant de soutenir la parentalité et notamment d'accompagner et de développer la confiance en soi, il est proposé d'accorder à la compagnie Del Gesto une subvention pour la mise en œuvre du projet « Ateliers de pratique artistique (danse) », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Compagnie Del Gesto : « Ateliers de pratique artistique (danse) »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
5 400 €	2 000 €	2 000 €	- €	1 400 €
Total financement politique de la ville accordé : 5 400 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- Accompagnement social de familles par l'accès aux vacances // Association Vacances et familles :

L'association Vacances et familles favorise l'inclusion sociale par l'accompagnement à un projet de vacances. Au travers de son action, l'association souhaite mettre en place des permanences hebdomadaires en direction des familles du quartier de Kermoisan pour notamment les informer du dispositif Vacances et familles et les accompagner dans la construction d'un projet de vacances (travailler la mobilité, la parentalité, le budget, l'accès aux loisirs, à la culture, etc.). L'accès aux vacances favorise le lien social au sein de la famille, mais aussi avec d'autres familles issues d'autres territoires.

Au vu de son action permettant de favoriser le lien social au sein de la famille, de soutien à la parentalité et d'accompagnement des familles du quartier, et notamment les familles monoparentales, il est proposé d'attribuer à Vacances et familles une subvention pour la mise en œuvre du projet « Accompagnement social de familles par l'accès aux vacances », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville qui se ventile comme suit :

Vacances et familles : « Accompagnement social de familles par l'accès aux vacances »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
46 000 €	1 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 16,7 % de la demande				

2^{ème} priorité ciblée de l'AAP 2024 : l'animation dans l'espace public :

La deuxième priorité de l'appel à projets 2024 concerne l'animation dans l'espace public, en particulier du City stade, des abords et du hall du Centre Commercial, de la place d'Ecosse et du bois de Kerjestin. Les actions relatives à cette priorité devront participer au repérage, au soutien et à l'accompagnement des « invisibles », des personnes isolées ou vulnérables (accès aux droits, aux soins, à l'emploi, etc.), au renforcement du vivre ensemble, des proposition artistiques, culturelles et sportives régulières, à la prévention des incivilités (propreté, partage des espaces communs, respect des règles de vie commune, tolérance, etc.).

Vingt-huit actions portées par dix-sept porteurs de projets s'inscrivent dans cette priorité. Elle se déclinent ainsi :

- « Le Mali s'invite à Kermoyan #2 » // Association Na Dòn Kè :

Na Dòn Kè ("Viens danser") est une association qui a pour objectif de permettre de découvrir les richesses culturelles et artistiques d'Afrique de l'Ouest en proposant des cours et des stages de percussions et danses africaines de traditions « mandingues » ainsi que des moments festifs sur des événements et des manifestations que l'association produit ou co-produit. Fort du succès du projet « Le Mali s'invite à Kermoyan » en avril 2023, l'association souhaite réitérer son action en organisant une seconde édition à proposer au sein du quartier de Kermoyan. Celle-ci prévoit une résidence de création et des actions culturelles en direction des habitants du quartier et notamment des répétitions publiques, un atelier autour de la gastronomie malienne, deux temps d'animation dans l'espace public et un concert avec une jauge de cinquante places, à tarif réduit, réservées aux habitants du quartier.

Au vu de son action permettant l'accès à la culture et de rompre l'isolement pour le public de Kermoyan, il est proposé d'attribuer à Na Dòn Kè une subvention pour la mise en œuvre du projet « Le Mali s'invite à Kermoyan #2 » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Na Dòn Kè: « Le Mali s'invite à Kermoyan #2 »				
BP global	QBO	État (DDETS)	CD 29	CAF
11 880 €	1 000 €	2 000 €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Fête de l'école et spectacle de la Cie Non peut-être » // APE Ecole Paul Langevin :

L'association des Parents d'élèves (APE) de l'école Paul Langevin a pour objet la mobilisation des parents à des fins d'animation de l'établissement scolaire et de financement d'actions éducatives. L'APE souhaite organiser un temps fort qui aura pour enjeux de relancer la dynamique de mobilisation des parents de l'établissement, renforcer les liens partenariaux entre l'APE et les autres acteurs du territoire et proposer un temps festif à l'ensemble des habitants de quartier de Kermoyan. Celui-ci prendra la forme d'une fête de fin d'année incluant la diffusion d'un spectacle d'une compagnie locale au sein de l'école et au jardin du Manoir.

Au vu de son action permettant un temps d'animation dans l'espace public, il est proposé d'attribuer à l'APE de l'école Paul Langevin une subvention pour la mise en œuvre du projet « Fête de l'école et spectacle de la Cie Non peut-être » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

APE Ecole Paul Langevin : « Fête de l'école et spectacle de la cie Non peut-être »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
1 900 €	1 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 76,9% de la demande				

- « Animations été – Quartier libre » // Association Balles à Fond :

L'association Balles à Fond a pour objet la découverte, l'initiation et le perfectionnement aux arts du cirque. L'association souhaite proposer deux actions à destination des habitants du quartier de Kermoysan : « Animations été » et « Quartier libre ». La première comprend la mise en œuvre de séances gratuites de découverte et d'initiation aux arts du cirque à destination de jeunes âgés de 4 à 20 ans durant les mois de juillet et d'août 2024.

La seconde, des séances gratuites d'une heure trente proposées au sein de la Maison du Cirque, en direction notamment d'habitants du quartier isolés et/ou éloignés des pratiques sportives et artistiques. Ce projet est construit en partenariat avec Sport Quartier de la Ville de Quimper.

Au vu de son action permettant de créer du lien social par la mise en place de rendez-vous régulier auprès des habitants du quartier de Kermoysan et participant à la réduction des inégalités sociales dans l'accès aux loisirs, il est proposé d'attribuer à Balles à Fond une subvention pour la mise en œuvre du projet « Animations été – Quartier libre » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Balles à Fond : « Animations été – Quartier libre »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
8 950 €	- €	4 000 €	1 000 €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 7 000 € soit 78,2% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Transition écologique à Kermoysan » // CICODES :

Le Centre d'Information Cornouaillais pour un DEveloppement Solidaire (CICODES) est une association d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Il coordonne, anime et met en place des projets sur les thématiques en lien avec la citoyenneté au moyen d'outils pédagogiques participatifs. Le projet « Transition écologique à Kermoysan » est un projet d'animation, de formation et de sensibilisation sur les enjeux climatiques à destination des professionnels du quartier et des habitants. Il prévoit notamment des temps de formation à destination des professionnels du quartier, la co-animation d'un atelier dans la galerie du centre commerciale sur la transition écologique et l'alimentation durable ou encore l'organisation d'une projection de film dans le cadre du festival de films Alimenterre.

Au vu de son action permettant d'accompagner la transition écologique et de développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement, il est proposé d'accorder au CICODES une subvention pour la mise en œuvre du projet « Transition écologique à Kermoysan », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CICODES : « Transition écologique à Kermoysan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
4 310 €	1 000 €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 2 000 € soit 66,7% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Vivre ensemble à Kermoysan » // CICODES :

Le Centre d'Information Cornouaillais pour un DEveloppement Solidaire (CICODES) est une association d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Il coordonne, anime et met en place des projets sur les thématiques en lien avec la citoyenneté au moyen d'outils pédagogiques participatifs. Le projet « Vivre ensemble à Kermoysan » est un projet d'animation, de formation et de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes à destination des professionnels du quartier et des habitants. Il prévoit notamment des temps de formation à destination des professionnels du quartier sur l'égalité hommes-femmes et l'éducation non-sexiste, la co-animation d'un atelier dans la galerie du centre commerciale sur le vivre ensemble et/ou l'égalité filles-garçons, l'organisation d'ateliers de lecture à destination des tous petits/enfants/adolescents à la médiathèque sur le vivre ensemble et/ou l'égalité garçons-filles.

Au vu de son action permettant de sensibiliser au vivre ensemble et à l'égalité femmes/hommes, il est proposé d'accorder au CICODES une subvention pour la mise en œuvre du projet « Vivre ensemble à Kermoysan », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CICODES : « Vivre ensemble à Kermoysan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
4 251 €	- €	3 000 €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « A la rencontre des habitants du quartier de Kermoysan » // CLCV :

La CLCV est une association indépendante agréée au titre de la défense des consommateurs, de la protection de l'environnement, de l'éducation populaire, association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique et comme association éducative complémentaire de l'enseignement public. Elle est reconnue représentative des locataires et des copropriétaires. Au travers de son action, l'association souhaite proposer des animations mensuelles dans l'espace public afin d'être au plus proche des habitants pour recueillir leurs observations et souhaits, favoriser leur accès aux droits et aux services ou encore les orienter vers des partenaires.

Au vu de son action permettant de favoriser l'accès aux droits et aux services de droit commun des habitants de Kermoysan, il est proposé d'accorder à la CLCV une subvention pour la mise en œuvre du projet « A la rencontre des habitants du quartier de Kermoysan »,

dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CLCV : « A la rencontre des habitants du quartier de Kermoysan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
30 000 €	- €	2 000 €	- €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 66,7% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Sciences en bas de chez toi » // Les Petits Débrouillards :

Le mouvement des Petits Débrouillards est un réseau associatif d'éducation populaire qui vise à émanciper les individus et communautés humaines et aspire à l'amélioration du système social et au développement des solidarités. Les « Sciences en bas de chez toi » est un dispositif d'animation de rue des Petits Débrouillards dans lequel sont proposés des ateliers, jeux, activités visant à s'approprier des concepts qui relèvent des sciences et techniques. À Kermoysan, le projet se déroulera en juillet et août 2024. Y sera également inclus le projet « Colo en bas de chez toi », un programme de sorties à la journée préparée en amonts avec les enfants du quartier.

Au vu de son action permettant d'animer l'espace public et de désacraliser les sciences en montrant qu'elles sont à la portée du plus grand nombre (aussi bien filles que garçons), il est proposé d'attribuer aux Petits Débrouillards une subvention pour la mise en œuvre du projet « Les sciences en bas de chez toi », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Les Petits Débrouillards : « Les sciences en bas de chez toi »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
22 300 €	3 500 €	3 500 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 7 000 € soit 48,3% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Organisation d'une édition participative du spectacle « L'impassé.e » à Kermoysan » // Association Méduse :

L'association Méduse a pour but de développer et de promouvoir l'activité de création et diffusion chorégraphique en Finistère. L'association porte une attention particulière au développement de ses activités au sein d'espaces ou lieux dépourvus d'activités artistiques. L'association Méduse souhaite proposer dans le quartier de Kermoysan deux représentations d'une version participative du projet « L'impassé.e » (dispositif chorégraphique conçu pour continuer à agir et rencontrer à travers la danse), dansée par un groupe de danseurs.euses amateur.e.s et réalisée à l'issue d'un workshop de transmission de 4 jours. La première représentation sera donnée à destination spécifique d'enfants et parents bénéficiant du Dispositif de Réussite Educative de la ville de Quimper, mais également aux personnes inscrites à des ateliers d'apprentissage de la langue française de la MPT de Penhars. La seconde représentation sera donnée à l'emplacement du square situé place d'Ecosse. Elle sera notamment destinée aux habitant.e.s des immeubles y étant situés, ainsi qu'à des personnes en situation d'isolement social faisant l'objet d'un accompagnement par le service de médiation

sociale de la ville de Quimper.

Au vu de son action permettant l'animation de l'espace public, prenant en compte et participant à l'inclusion des habitants du quartier de nationalité étrangère et favorisant la mixité sociale, il est proposé d'attribuer à l'association Méduse une subvention pour la mise en œuvre du projet « Organisation d'une édition participative du spectacle « L'impassé.e » à Kermoyan », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Association Méduse : « Organisation d'une édition participative du spectacle « L'impassé.e » à Kermoyan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
5 450 €	1 500 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 500 € soit 60% de la demande				

- « Réparer et fabriquer aux pieds du quartier » // Objethèque de Cornouaille :

L'Objethèque de Cornouaille est une association agissant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et dans l'économie de la fonctionnalité. Elle a pour vocation de promouvoir des valeurs de vivre ensemble, de solidarité et de biens communs au profit de la préservation de l'environnement, de l'épanouissement individuel mais aussi collectif. L'association souhaite proposer aux habitants du quartier de Kermoyan, par le biais d'une charrette/remorque électrique autoportée fabriquée en low-tech, des ateliers de co-réparation (petit électroménager, vêtements, petites réparations, affûtage) et de création à différents endroits du quartier. L'idée est à la fois de répondre aux besoins pratiques des habitants tout en participant à un échange de savoir-faire sur les thèmes du « faire soi-même » et de sensibiliser sur les thèmes liés à l'environnement.

Au vu de son action permettant de sensibiliser les habitants du quartier aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques en matière de recyclage, de réutilisation et de valorisation des déchets et d'encourager l'échange de savoirs et de compétences entre habitants, il est proposé d'accorder à l'Objethèque de Cornouaille une subvention pour la mise en œuvre du projet « Réparer et fabriquer aux pieds du quartier », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Objethèque de Cornouaille : « Réparer et fabriquer aux pieds du quartier »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
18 602 €	1 000 €	1 500 €	- €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100 % de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Maraudes d'accès aux droits et diagnostics des droits administratifs et sociaux »
// PIMMS Médiation Quimper Cornouaille :

Le PIMMS Médiation Quimper Cornouaille est une association poursuivant deux objectifs principaux : la représentation des services publics et la professionnalisation des

médiateurs sociaux. Au travers de son action, l'association souhaite mettre en place, dans une démarche « d'aller vers », des maraudes d'accès aux droits sur le quartier de Kermoysan dans le but d'identifier les usagers ne venant pas sur le lieu d'accueil physique et de réaliser avec eux un diagnostic de leurs droits administratifs et sociaux. Réalisés par des médiateurs sociaux, les maraudes se feront en différents lieux (centre commercial, parvis de la MPT, bois de Kerjestin halls d'immeubles, etc.) et en porte à porte.

Au vu de son action permettant le repérage et l'accompagnement des « invisibles » dans leurs démarches d'accès aux droits et de non-recours aux droits, il est proposé d'attribuer au PIMMS une subvention pour la mise en œuvre du projet « Maraude d'accès aux droits et diagnostics des droits administratifs et sociaux », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville qui se ventile comme suit :

PIMMS : « Maraude d'accès aux droits et diagnostics des droits administratifs et sociaux »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
9 203 €	2 000 €	- €	1 500 €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 5 500 € soit 78,6 % de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Point-Justice de la Maison des Services Publics de Penhars/Kermoysan » // CDAD :

Le CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits) met en œuvre le Point-Justice à la MSP en proposant : des permanences hebdomadaires d'accès aux droits et à la justice sans rendez-vous, ainsi que des outils de communication et d'information sur l'ensemble des permanences et missions des intervenants du Point-Justice au sein de la MSP (conciliateur de justice, CIDFF, Crésus). Le Point-Justice promeut également l'accès au droit des personnes en situation de handicap par la tenue mensuelle de permanences dédiées au public sourd/malentendant, via l'assistance d'un interprète en langue des signes français.

Au vu de son action permettant l'accès aux droits pour le public de Kermoysan, il est proposé d'attribuer au CDAD une subvention pour la mise en œuvre du projet « Point-Justice de la MSP » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CDAD : « Point-Justice de la MSP »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
36 760 €	- €	2 500 €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 3 500 € soit 58,3% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Accompagnement des habitants à l'utilisation des outils numériques et animation d'ateliers ludiques » // AGIRabcd :

AGIRabcd (Association Générale des Intervenants Retraités pour les Actions de nos Bénévoles pour la Coopération et le Développement) est une association de retraités qui apportent bénévolement leur savoir-faire et leurs compétences au profit des populations en

difficulté. L'action proposée consiste à accompagner les habitants du Quartier de Kermoyan afin qu'ils apprennent à utiliser les outils numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes...) et soient autonomes pour réaliser leurs démarches informatiques ou administratives.

Au vu de son action permettant de lutter contre la fracture numérique et de rompre l'isolement des habitants de Kermoyan, il est proposé d'attribuer à AGIRabcd une subvention pour la mise en œuvre du projet « Accompagnement des habitants à l'utilisation des outils numériques et animation d'ateliers ludiques » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

AGIRabcd : « Accompagnement des habitants à l'utilisation des outils numériques ... »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
3 540 €	- €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Accès au droit et aide aux victimes de violences » // CIDFF 29 :

Le CIDFF accompagne les femmes en matière d'emploi, les femmes et les familles en matière d'accès aux droits et de parentalité, les personnes victimes de violences (par du soutien psychologique, par l'accompagnement des victimes bénéficiaires de TGD-BAR, et enfin par de l'information juridique) et participe à promouvoir l'égalité femme-homme dans les relations interprofessionnelles par des actions collectives de sensibilisations aux VIF (Violences Intra Familiales) et aux comportements sexistes et sexuelles.

Au vu de son action permettant l'accès aux droits pour les femmes du quartier de Kermoyan, soutenant la parentalité et les familles monoparentales et favorisant l'égalité femmes/hommes, il est proposé d'attribuer au CIDFF une subvention pour la mise en œuvre du projet « Accès au droit et aide aux victimes de violences » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CIDFF: « Accès au droit et aide aux victimes de violences »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
184 651 €	2 500 €	2 500 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 5 000 € soit 31,3% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Parcours CHAM (Classe à Horaire Aménagé Musique) » // Collège Max Jacob :

Le collège Max Jacob, inscrit en Réseau d'Education Prioritaire (REP), a pour objectif de permettre à des élèves non musiciens à l'origine (rareté dans les dispositifs CHAM en France) d'intégrer le parcours CHAM et de donner accès à ce qui paraît impensable (coût du conservatoire, coût des instruments, éloignement des élèves de la musique classique). Ainsi, au travers de ce projet, les élèves bénéficient d'un parcours alliant apprentissage d'un instrument en cours collectifs avec les professeurs du conservatoire, heures de cours d'éducation musicale supplémentaire par semaine avec le professeur du collège, participation à la chorale sur le temps du midi et d'un parcours du spectateur en partenariat avec le Théâtre

de Cornouaille. En 2024, le collège souhaite faire rayonner son projet en dehors de ses murs en participant notamment à des événements culturels proposés par des partenaires sur le quartier et en proposant des représentations sur l'espace public (participation au festival REVA, réalisation de concerts à destination des parents d'élèves et des élèves des écoles élémentaires du quartier).

Au vu de son action permettant de renforcer les propositions artistiques et culturelles à destination des habitants du quartier de Kermoysan et de maintenir la mixité sociale, il est proposé d'attribuer au collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre du projet « CHAM », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « CHAM »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
5 888 €	3 890 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 3 890 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Fonds REP pour les arts, la culture et la citoyenneté » // Collège Max Jacob :

Le collège Max Jacob et quatre écoles font partie du Réseau d'Education Prioritaire (REP) du quartier prioritaire de Kermoysan. Dans ce cadre, le collège met en place un fond REP permettant de financer des actions dans les quatre écoles et le collège du quartier (52% de la somme est destinée aux écoles et 48% au collège). Les équipes enseignantes souhaitent pouvoir proposer une multitude d'actions pour répondre à la priorité du contrat d'objectifs du REP de Quimper-Kermoysan à savoir : construire un parcours de réussite pour les élèves. Pour les 4 écoles du REP, il s'agit de développer des compétences artistiques et culturelles et de lutter contre l'illettrisme et l'innumérisme. Pour le collège, les objectifs sont entre autres de favoriser l'emploi et la formation, de promouvoir la santé par le sport et l'alimentation en lien avec l'enseignement du développement durable, favoriser l'égalité femmes/hommes et renforcer les valeurs de la République.

Au vu de son action permettant de construire un parcours de réussite pour les élèves du REP de Kermoysan, il est proposé d'attribuer au collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre du projet « Fonds REP pour les arts, la culture et la citoyenneté », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « Fond REP pour les arts, la culture et la citoyenneté »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
22 400 €	- €	12 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 12 000 € soit 69% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Vivre ensemble – Île Tudy » // Collège Max Jacob :

Le projet consiste à organiser un séjour à la rentrée de l'année scolaire pour tous les élèves de 6^{ème}, ainsi que les élèves de SEGPA, au Centre Nautique de l'Île Tudy. Les professeurs utilisent ce temps fort pour enseigner et renforcer quelques valeurs fondamentales pour le bon déroulement d'une scolarité de collégien.

Au vu de son action permettant le renforcement du vivre ensemble des quatre classes de 6^{ème} de collège, il est proposé d'attribuer au Collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre du projet « Vivre ensemble – Île Tudy », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « Vivre ensemble - Île Tudy »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
21 500 €	6 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 6 000 € soit 66,7% de la demande				

- « Renfort de la citoyenneté » // Collège Max Jacob :

Le collège Max Jacob propose aux élèves de vivre des parcours citoyen au cours de leurs quatre années au sein de l'établissement. Ces parcours sont là pour aider aux apprentissages des valeurs de la République, pour valoriser leur bien-être, pour lutter contre le harcèlement, pour valoriser les différences et lutter contre les radicalisations, pour éduquer à l'égalité femmes/hommes, pour éduquer aux bons usages des écrans, pour lutter contre la sédentarité et promouvoir les actions de santé.

Au vu de son action permettant le renfort de la citoyenneté, de l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations, il est proposé d'attribuer au collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre du projet « Renfort de la citoyenneté », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « Renfort de la citoyenneté »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
10 500 €	6 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 6 000 € soit 80% de la demande				

- « La Rue en Mouvement » // Association Hip Hop New School :

L'association Hip Hop New School souhaite proposer des actions culturelles et des animations événementielles autour de la culture Hip Hop répondant notamment à des problématiques d'occupation de l'espace public, de cadre de vie et de besoin de temps fédérateurs pour la population sur le quartier de Kermoisan. Le projet « La rue en mouvement » inclut notamment des ateliers hebdomadaires de danse proposés gratuitement aux jeunes du quartier, un projet de fresque géante sur une façade d'immeuble, plusieurs temps de pratique et d'occupation de l'espace public (battle, diffusion de spectacles, etc.)

Au vu de son action attractive, qui rayonne sur l'ensemble du quartier et valorise son image auprès de ses habitants et de celles et ceux des autres communes, il est proposé d'attribuer à l'association Hip Hop New School une subvention pour la mise en œuvre du projet « La rue en mouvement », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Hip Hop New School : « La rue en mouvement »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
58 036€	9 200 €	5 000 €	2 000 €	5 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 21 200 € soit 71,5% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Découverte du spectacle vivant : un projet à découvrir en famille » // Théâtre de Cornouaille :

Le Théâtre de Cornouaille et le Collège Max Jacob, dans le cadre de leur partenariat, souhaite proposer aux élèves des parcours de spectateurs leur permettant de découvrir des spectacles, rencontrer des artistes, participer à des ateliers de pratique artistique, rencontrer les salariés du théâtre, découvrir leurs métiers et leurs missions... Autant d'actions visant à nourrir les citoyens de demain que sont les élèves, à leur faire prendre conscience des ressources culturelles du territoire et à se les approprier. Le projet développé a également pour ambition de s'ouvrir aux habitants du quartier et notamment aux parents d'élèves. En s'appuyant sur les actions développées au profit des élèves, il s'agira, d'amener les familles à participer avec leurs enfants à des actions complémentaires à celles imaginées dans le cadre scolaire : rencontre avec des artistes, atelier parents-enfants, découverte de spectacles à partager en famille, visite du théâtre en soirée.

Au vu de son action permettant de développer l'accès à la culture pour les élèves du collège de Kermoyan et leurs familles, il est proposé d'attribuer au Théâtre de Cornouaille une subvention pour la mise en œuvre du projet « Découverte du spectacle vivant : un projet à découvrir en famille // Jumelage Collège Max Jacob - Scène nationale de Quimper » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Théâtre de Cornouaille : « Découverte du spectacle vivant : un projet à découvrir en famille »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
13 167 €	4 500 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 4 500 € soit 90% de la demande				

- « Arts et émotions pour mieux vivre ensemble ! Une saison de spectacles en partage à Kermoyan-Penhars » // Très Tôt Théâtre :

Très Tôt Théâtre, scène conventionnée d'intérêt national Art Enfance et Jeunesse, base son projet à Kermoyan sur une programmation, attractive et valorisante, de spectacles pour le quartier qui s'adresse à tous : petits et grands. Des actions de médiation en direction d'un public éloigné de l'offre culturelle en partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux du quartier et une action tarifaire en direction des familles en difficulté financière sont mises

en œuvre (opération solidarité en partenariat avec le CCAS de Quimper, tarif réduit pour les écoles du Réseau Éducation Prioritaire et pour les adhérents de la MPT de Penhars) pour offrir une plus grande accessibilité aux habitants du quartier.

Au vu de son action permettant de renforcer l'offre culturelle sur le quartier de Kermoyan et de le faire rayonner au-delà de ses frontières, il est proposé d'attribuer à Très Tôt Théâtre une subvention pour la mise en œuvre du projet « Arts et émotions pour mieux vivre ensemble ! Une saison de spectacles en partage à Kermoyan-Penhars » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Très Tôt Théâtre : « Arts et émotions pour mieux vivre ensemble... »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
131 500 €	15 975 €	3 000 €	- €	3 570 €
Total financement politique de la ville accordé : 22 545 € soit 71,8% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Mobilité durable, désirable et inclusive un défi pour le projet de Quartier de Kermoyan » // Cornouaille BMX :

Cornouaille BMX est une association qui a pour but de développer et de promouvoir la pratique du BMX Race en sud Finistère. Au travers de son action, Cornouaille BMX se propose de faire découvrir et de développer la culture du vélo auprès des habitants du quartier de Kermoyan. Au carrefour des enjeux environnementaux, économiques, sanitaires, sociaux et de l'aménagement du territoire, le défi de la mobilité durable doit garantir à toutes et à tous de s'approprier l'espace urbain tout en favorisant des déplacements vertueux sur l'ensemble du territoire.

Au vu de son action permettant d'animer l'espace public et de promouvoir une mobilité douce et durable, il est proposé d'accorder à Cornouaille BMX une subvention pour la mise en œuvre du projet « Mobilité durable, désirable et inclusive un défi pour le projet de Quartier de Kermoyan », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Cornouaille BMX : « Mobilité durable, désirable et inclusive un défi pour le projet de Quartier de Kermoyan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
6 165 €	2 000 €	1 500 €	1 000 €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 6 000 € soit 97,3% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Favoriser la découverte et l'éducation à l'environnement et au développement durable » // MPT de Penhars :

Ce projet est proposé par la MPT de Penhars dans la continuité de la mise en place du dispositif Quartier Fertile sur le quartier de Kermoyan. Le projet vise à développer des actions autour de l'éducation à l'environnement sur le quartier et au verger du manoir afin de sensibiliser les habitants à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité.

Au vu de son action permettant de sensibiliser à l'environnement et au développement durable et de développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Favoriser la découverte et l'éducation à l'environnement et au développement durable » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Favoriser la découverte et l'éducation à l'environnement et au développement durable »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
3 140 €	- €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 40% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Festival REVA » // MPT de Penhars :

Avec le festival REVA, la MPT de Penhars propose un projet rassembleur tant au niveau du public que des partenaires locaux afin de continuer à modifier positivement l'image du quartier de Kermoysan, créer un évènement culturel et convivial ouvert à tous et s'adressant à toutes les générations et types de spectateurs, travailler avec les associations locales et les soutenir par des stands d'autofinancements. Proposé au cœur du quartier, l'évènement allie festival artistique et fête de quartier durant lequel plusieurs milliers de personnes, habitants du quartier et de QBO, convergent chaque année.

Au vu de son action permettant de développer l'accès à la culture, de favoriser la cohésion sociale et d'agir pour l'image du quartier, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Festival REVA » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Festival REVA »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
75 000 €	30 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 30 000 € soit 75% de la demande				

- « Local Musik » // MPT de Penhars :

La MPT de Penhars propose l'accès à un local de musique afin de renforcer l'accompagnement des pratiques musicales et répondre à de nouvelles demandes d'habitants, animer la vie du quartier en enrichissant les propositions co-construites d'animations et de divertissements. Le projet vise également à favoriser la mixité, les échanges et la rencontre entre les différents usagers et lutter contre l'isolement.

Au vu de son action permettant l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles ainsi qu'à l'expression citoyenne, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Local Musik » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Local Musik »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
46 070 €	- €	2 500 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Favoriser l'accompagnement et l'inclusion des personnes primo-arrivantes du territoire au travers de l'apprentissage de la langue française (ateliers en langue française) » // MPT de Penhars :

Afin de développer l'accès au droit et l'intégration des personnes non francophones dans le quartier de Kermoysan, la MPT de Penhars propose des ateliers d'apprentissage de la langue française, indispensable à l'autonomie et à l'intégration de nouveaux arrivants. Ces ateliers se déroulent chaque semaine les lundis et les jeudis à tarif accessible. En complément de ces cours, des sorties sont proposées aux participants afin de découvrir la ville, appréhender les différentes mobilités du territoire, comprendre les institutions françaises. Des sorties au théâtre ou encore à la médiathèque sont également proposées.

Au vu de son action permettant d'accompagner et de favoriser l'inclusion de nouveaux arrivants étrangers sur le territoire de Kermoysan, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Favoriser l'accompagnement et l'inclusion des personnes primo-arrivantes du territoire au travers de l'apprentissage de la langue française (ateliers en langue française) » dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Favoriser l'accompagnement et l'inclusion des personnes primo-arrivantes du territoire au travers de l'apprentissage de la langue française »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
9 790 €	2 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 000 € soit 100% de la demande				

- « Les Rendez-vous Concerts Cultures Urbaines » // MPT de Penhars :

La programmation culturelle de la MPT de Penhars se doit d'être variée et de répondre aux envies et attentes de tous les publics. Après avoir proposé un rendez-vous annuel autour de la musique urbaine, la MPT de Penhars souhaite proposer un projet de deux "Rendez-vous Concerts Cultures Urbaines" dans la saison du Terrain Blanc, une date à l'automne et une au printemps. Ce développement s'inscrit dans la réussite des précédents concerts (participation des jeunes, qualité de l'organisation, forte demande du public) avec l'envie d'amplifier leur impact sur les jeunes de Kermoysan et sur le territoire de QBO QBO. L'enjeu du projet reste le même, à savoir la mobilisation, l'accompagnement de jeunes du Local Musik et plus largement de la MPT dans l'organisation d'événements artistiques et culturels.

Au vu de son action permettant d'enrichir et développer des propositions culturelles en direction des jeunes, d'accès à la culture et d'animation et de valorisation du quartier de Kermoysan, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en

œuvre du projet l'action « Les Rendez-vous Concerts Cultures Urbain » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Les Rendez-vous Concerts Cultures Urbaines »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
14 150 €	2 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 000 € soit 33,3% de la demande				

- « Rompre l'isolement social des séniors - Week-end découverte » // MPT de Penhars ;

La MPT de Penhars constate que la population des séniors est de plus en plus présente sur le quartier et au sein du public d'adhérents. Ce public fréquentant les activités mixtes en matière de tranches d'âges ne trouve plus, à certains moments, sa place dans les activités proposées. En 2022, un groupe composé de seniors du quartier a organisé un week-end, accompagné par l'équipe de la MPT, afin de quitter le quartier et la ville de Quimper le temps de quelques jours. Cette envie résulte de plusieurs problématiques : mobilité chez les personnes âgées, perte de motivation ou crainte de partir en vacances seul, revenus trop faibles pour partir en vacances. Le projet a fait par la suite écho auprès d'autres habitants qui ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique. Depuis deux ans, au mois de septembre un week-end découverte réservé aux seniors est mis en place avec un groupe de 16 participants. La MPT de Penhars souhaite réitérer ce séjour de deux jours en 2024 sur la thématique : bien-être et découverte culturelle. Le groupe sera impliqué sur l'ensemble de la construction du séjour jusqu'à sa réalisation.

Au vu de son action permettant de lutter contre la solitude et l'isolement social chez les seniors et de favoriser le lien social, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet l'action « Rompre l'isolement social des séniors - Week-end découverte », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Rompre l'isolement social des séniors - Week-end découverte »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
3 430 €	- €	1 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1000 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Séjour découverte culturelle à Paris pour les adolescentes de 12 à 16 ans » // MPT de Penhars :

En 2023, un groupe de jeunes filles âgées de 12 à 16 ans, constitué dans le cadre des activités jeunesse de la MPT, avait exprimé la volonté de monter un projet de séjour afin de rompre avec le quotidien du quartier. Construit de A à Z avec les jeunes, le choix de la destination s'est porté sur Paris afin de profiter de la diversité culturelle et patrimoniale qu'offre la capitale. Ce séjour sera un tremplin pour amener le groupe à intégrer un séjour mixte proposé par la suite par la MPT.

Au vu de son action destinée à la jeunesse et portant une attention particulière en direction de jeunes femmes, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet l'action « Séjour découverte culturelle à Paris pour les adolescentes de 12 à 16 ans », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Séjour découverte culturelle à Paris pour les adolescentes de 12 à 16 ans »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
9 724 €	- €	- €	- €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 1000 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

3^{ème} priorité ciblée de l'AAP 2024 : la prévention pour tous les âges :

La troisième priorité de l'appel à projets 2024 concerne la prévention pour tous les âges, et en particulier la prévention aux addictions (drogues, tabac, alcool, etc.), la prévention par le sport (l'amélioration de la condition physique, prévention des chutes, confiance en sa motricité, etc.) ou encore la santé mentale et la santé alimentaire.

Trois actions portées par trois porteurs de projets s'inscrivent dans cette priorité. Elle se déclinent ainsi :

- « Sport pour elles » // ACTIV'Sport :

ACTIV'Sport souhaite favoriser la pratique d'activité physique régulière des femmes et/ou des jeunes mamans isolées du quartier prioritaire de Kermoysan et propose de mettre en place des séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées pour les femmes de 20 à 50 ans, une fois par mois une marche santé et des ateliers parents-enfants.

Au vu de son action permettant de favoriser l'estime de soi et la lutte contre l'isolement, il est proposé d'accorder à l'association ACTIV'Sport une subvention pour la mise en œuvre du projet « Sport pour elles », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Activ'sport : « Sport pour elles »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
8 090 €	2 030 €	2 000 €	- €	2 030 €
Total financement politique de la ville accordé : 6 060 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- Programme de sensibilisation et de formation au jardinage et au « bien-manger »
// Les Maraîchers de la Coudraie :

Les Maraîchers de la Coudraie est une association-chantier d'insertion affiliée aux Jardins de Cocagne qui utilise l'outil maraîchage biologique pour permettre à des personnes de retrouver confiance en elles, (re)construire un projet personnel/professionnel et se former

au maraîchage. L'association propose un programme d'activités qui s'insère dans la dynamique « Quartier fertile » en proposant de lever les freins de certains habitants pour aller vers une consommation alimentaire plus saine tout en restant accessible. Le projet 2024 se positionne dans la continuité des actions démarrées en 2022 et 2023 sur le quartier de Kermoysan, avec la volonté pour l'association de renforcer sa présence et celles de ses partenaires.

Au vu de son action permettant l'acquisition de savoir-faire pour cultiver des légumes de saison et de faire évoluer les pratiques alimentaires vers des modes de consommation plus durables pour les habitants du quartier, et notamment le public jeune de Kermoysan, il est proposé d'attribuer aux Maraîchers de la Coudraie une subvention pour la mise en œuvre du projet « Programme de sensibilisation et de formation au jardinage et au « bien-manger » », dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Les Maraîchers de la Coudraie : « Programme de sensibilisation et de formation au jardinage et au « bien-manger » »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
23 697 €	6 000 €	2 000 €	1 500 €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 11 500 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Lutte et prévention des violences » // CIDFF 29 :

Le CIDFF 29 propose l'accès gratuit à un soutien psychologique permettant d'accompagner les victimes de violences et faciliter la reconstruction personnelle.

Le soutien psychologique est un facteur important de la lutte contre les violences (psychologiques, physiques, économiques et sexuelles). Afin de continuer d'améliorer la santé des femmes dans leur parcours de sortie des violences (conjugales, au travail, sphère intrafamiliale, etc.), le CIDFF29 a renforcé sa démarche d'accompagnement global en proposant une augmentation du temps de soutien psychologique. Le soutien psychologique pour les victimes de violences. Le projet prévoit également le déploiement de temps de sensibilisation aux Violences Intra Familiales (VIF) et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Cette action s'inscrit dans un objectif de prévention et de diffusion de la culture de l'égalité. En 2024, une nouvelle offre de service, répondant à ce besoin, sera déployée (moitié du temps plein d'un salarié du CIDFF29 consacrée à cet axe).

Au vu de son action permettant l'amélioration de la santé et la promotion de l'égalité, il est proposé d'attribuer au CIDFF 29 une subvention pour la mise en œuvre du projet « Lutte et prévention des violences » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CIDFF 29 : « Lutte et prévention des violences »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
70 350 €	3 000 €	3 500 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 6 500 € soit 39,4% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

4^{ème} priorité ciblée de l'AAP 2024 : l'emploi et les mobilités :

La quatrième priorité de l'appel à projets 2024 concerne l'emploi et la mobilité, en particulier des jeunes en formations et des adultes isolés (développement du mentorat entre habitants, développement des passerelles entre empli/formation/établissements scolaires, développement des actions d'insertion, etc.).

Neuf actions portées par huit porteurs de projets s'inscrivent dans cette priorité. Elle se déclinent ainsi :

- « Rapprochement Jeunesse et Entreprises à Kermoysan » // AJE 29 :

L'Association Jeunesse et Entreprises travaille à l'instauration de liens actifs et concrets entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation. Elle a pour objectif de promouvoir et faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle et à leur donner le goût d'entreprendre. Afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes du quartier de Kermoysan et leur donner le goût d'entreprendre, l'association Jeunesse et Entreprises du Finistère propose un projet avec le collègue Max Jacob (classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, SEGPA et ULIS) et les écoles primaires du quartier afin de permettre aux élèves du quartier de rencontrer et échanger avec des acteurs du monde économique.

Au vu de son action permettant de promouvoir et faciliter l'entrée des jeunes du quartier de Kermoysan dans la vie professionnelle, il est proposé d'attribuer à AJE 29 une subvention pour la mise en œuvre du projet « Rapprochement Jeunesse et Entreprises à Kermoysan » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

AJE 29 : « Rapprochement Jeunesse et Entreprises à Kermoysan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
22 000 €	5 300 €	6 000 €	1 700 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 13 000 € soit 66,7% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Bus de l'Entrepreneuriat Pour Tous Bpifrance » // BGE Bretagne :

BGE Bretagne est une association d'appui aux entrepreneurs en accompagnement, formation et conseil à tous les stades de l'entrepreneuriat : émergence, structuration de projet, développement, quelle que soit l'activité. Le projet de l'association repose sur deux valeurs fondatrices : initiative et solidarité. Afin de développer les créations d'entreprises et l'entrepreneuriat sur le quartier de Kermoysan, BGE Bretagne propose des tournées avec son bus de l'entrepreneuriat afin d'aller à la rencontre des habitants, favoriser la détection, l'orientation et l'inscription des porteurs de projets dans des trajectoires d'accompagnement.

Au vu de son action permettant de favoriser l'emploi et l'économie en accompagnant l'entrepreneuriat sur le quartier de Kermoysan et d'accroître la présence de professionnels sur l'espace public, il est proposé d'attribuer à BGE Bretagne une subvention pour la mise en

œuvre du projet « Bus de l'Entrepreneuriat Pour Tous Bpifrance » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

BGE Bretagne : « Bus de l'Entrepreneuriat Pour Tous Bpifrance »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
62 448 €	2 900 €	1 500 €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 5 400 € soit 98,8% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Emploi » // CIDFF 29 :

Afin de favoriser l'accès à l'emploi pour les femmes du quartier, le CIDFF 29 propose des actions ciblées en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, en partenariat avec de nombreux acteurs de terrain sur le quartier.

L'objectif est d'accompagner plus particulièrement les femmes souhaitant mettre en œuvre une démarche active, volontaire, pour s'insérer ou se réinsérer avec des dispositifs dédiés aux femmes et personnalisés (ateliers collectifs, entretiens individuels, actions collectives pour travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi).

Au vu de son action favorisant l'emploi des femmes du quartier de Kermoysan et la promotion de l'égalité femmes/hommes, il est proposé d'attribuer au CIDFF 29 une subvention pour la mise en œuvre du projet « Emploi » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

CIDFF 29 : « Emploi »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
47 350 €	- €	4 500 €	2 500 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 7 000 € soit 58,3% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Roulez jeunes » // Fondation Massé Trévidy :

Le dispositif « Roulez Jeunes » de la Fondation Massé Trévidy est une auto-école sociale agréé par les services préfectoraux du Finistère qui utilise la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle des jeunes à partir de 16 ans. Ce dispositif propose des séances personnalisées et répondant à une pédagogie adaptée. Il propose également des cours de conduite en complément des heures effectués dans une auto-école traditionnelle.

Au vu de son action permettant de favoriser la mobilité des publics en difficulté dans leurs démarches d'insertion et d'accès à l'emploi notamment, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour la mise en œuvre du projet « Roulez jeunes » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Fondation Massé Trévidy : « Roulez Jeunes »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
119 413 €	3 000 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 3 000 € soit 75% de la demande				

- « Sensibilisation au code de la route et permis AM » // Fondation Massé Trévidy :

La Fondation Massé Trévidy propose une action d'accompagnement des jeunes du quartier, en situation de vulnérabilité sociale, pour le passage et l'obtention du permis AM.

Cette action, portée par les éducateurs de Prévention Spécialisée, permet de sensibiliser les jeunes aux risques routiers et d'accéder aux conditions matérielles et pédagogiques d'obtention du permis AM.

Au vu de son action permettant de favoriser la mobilité des publics en difficulté dans leurs démarches d'insertion et d'accès à l'emploi notamment, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour la mise en œuvre du projet « Sensibilisation au code de la route et permis AM » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Fondation Massé Trévidy : « Sensibilisation au code de la route et permis AM »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 500 €	1 300 €	- €	1 200 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Emploi à Kermoysan » // Mission Locale de Pays de Cornouaille :

La Mission Locale de Pays de Cornouaille a pour but de contribuer à l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans inclus des communautés de commune et d'agglomération du Pays de Cornouaille. Afin d'aller vers les jeunes confrontés à des difficultés dans leur parcours d'accès à l'emploi, la Mission locale du Pays de Cornouaille est force de propositions pour renforcer son action au sein du quartier de Kermoysan en partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle et mobilise les acteurs économiques afin de mettre en lien les jeunes et le monde professionnel. En 2024, la Mission locale du Pays de Cornouaille prévoit notamment de déployer les actions suivantes sur le quartier de Kermoysan : « Bureau mobile hors les murs », « Boos't emploi », « Café de l'emploi », « Prends ta plume, rêve ton métier ! », « Recrute ton boss ! », « Les rencontres de l'intérim » (forum de l'intérim).

Au vu de son action permettant de favoriser l'insertion des jeunes du quartier de Kermoysan et d'accroître la présence de professionnels sur l'espace public, il est proposé d'attribuer à la Mission Locale du Pays de Cornouaille une subvention pour la mise en œuvre du projet « Emploi à Kermoysan » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MLPC : « Emploi à Kermoyan »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
93 500 €	13 000 €	15 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 28 000 € soit 59,9% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Cap Jeune » // Ohé Prométhée Finistère :

Ohé Prométhée Finistère est une association qui a pour objet d'agir en faveur de l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap. L'action « Cap Jeune » propose un accompagnement augmenté pour accroître l'accès à l'emploi de dix jeunes en situation de handicap du quartier de Kermoyan. À travers ce projet, l'association souhaite mener un diagnostic à 360°, lever les freins de santé et sociaux, compenser le handicap, assurer la médiation avec les partenaires et les employeurs et travailler au rétablissement du pouvoir d'agir des jeunes pour les mener à l'emploi.

Au vu de son action permettant de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, il est proposé d'attribuer à Ohé Prométhée Finistère une subvention pour la mise en œuvre du projet « Cap Jeune » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Ohé Prométhée : « Cap Jeune »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
12 700 €	- €	4 000 €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 5 000 € soit 98,4% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Viens...on s'pose, et on s'bouge ! » // Mobil'Emploi :

Porté par Mobil'Emploi, ce projet a pour ambition de mettre en lumière et débattre des enjeux de la mobilité sur Kermoyan, dresser un panorama des solutions qui existent, proposer des perspectives et une mise en action concrète pour développer la culture des mobilités auprès des habitants et des acteurs du terrain. Prévu en deux phases « viens on s'pose » (analyse globale de la mobilité sur le quartier) et « on s'bouge » (expérimentation, mise en action), ce projet répondra à un enjeu d'accès à l'emploi et à la formation des habitants du quartier.

Au vu de son action permettant la mise en place d'actions de mobilité cohérentes par et pour les habitants du quartier, il est proposé d'attribuer à Mobil'Emploi une subvention pour la mise en œuvre du projet « Viens...on s'pose, et on s'bouge ! » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

Mobil'Emploi : « Viens...on s'pose, et on s'bouge !»				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
10 000 €	3 500 €	3 500 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 7 000 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

- « Jeunes en action » // MPT de Penhars :

Pour permettre à des jeunes d'intégrer un projet collectif et valorisant, la MPT de Penhars met en œuvre des chantiers jeunes leur permettant de s'impliquer au sein d'une action commune en contrepartie d'une rémunération conventionnelle (smic) et d'intégrer les différentes obligations liées à un contrat de travail. Les chantiers favorisent également le vivre ensemble et le renforcement de la cohabitation entre les jeunes et les autres acteurs impliqués dans les projets. Deux types de chantiers seront proposés en 2024 : un chantier « Entraide au Centre Commercial les 4 vents » (portage de courses, livraison gratuite jusqu'au domicile) et un chantier de nettoyage du quartier.

Au vu de son action permettant de favoriser la création de lien social entre jeunes et entre jeunes et habitants, de contribuer à leur réinsertion (scolaire, sociale, professionnelle), de les impliquer dans la vie du quartier, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour la mise en œuvre du projet « Jeunes en action » dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Jeunes en action »				
BP global	QBO	État DDETS	CD 29	CAF
29 757 €	2 500 €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 3 500 € soit 100% de la demande				

*sous réserve des assemblées délibérantes des institutions concernées

BILAN 2024 :

Répartition programmation 2024 du contrat de ville

Priorités	QBO	ÉTAT (DDETS)	CD 29	CAF	TOTAL
Soutien à la parentalité	3 000 €	2 000 €	- €	1 400 €	6 400 €
Animation dans l'espace public	95 065 €	46 000 €	5 500 €	24 570 €	171 135 €
Prévention pour tous les âges	11 030 €	7 500 €	1 500 €	4 030 €	24 060 €
Emploi et mobilité	31 500 €	34 500 €	8 400 €	- €	74 400 €
TOTAL	140 595 €	90 000 €	15 400 €	30 000 €	275 995 €

Ainsi, il est proposé d'attribuer, dans le cadre de la programmation 2024 du contrat de ville, aux porteurs de projets une participation de QBO de 140 595 € se ventilant comme suit :

- priorité « Soutien à la parentalité » : 3 000 € ;
- priorité « Animation dans l'espace public » : 95 065 € ;
- priorité « Prévention pour tous les âges » : 11 030 € ;
- priorité « Emploi et mobilité » : 31 500 €.

Reliquat

La présente programmation tient compte de la suppression d'un projet, s'inscrivant dans la priorité « Soutien à la parentalité », retiré en raison de la cessation d'activité de son porteur en juin 2024. Les sommes suivantes devaient être mobilisées dans le cadre de ce projet :

Priorité	QBO	ÉTAT (DDETS)	CD 29	TOTAL
Soutien à la parentalité	5 500 €	2 000 €	2 000 €	9 500 €

Il conviendra donc d'attribuer le reliquat des sommes retirées (9 500 €) à une autre action ou plusieurs en priorisant en premier lieu celles répondant à la priorité « Soutien à la parentalité » afin de mobiliser l'enveloppe validée d'attribution de QBO égal à la somme de 146 095 €.

Mesdames Nabila PRIGENT et Anna-Vari CHAPALAIN, étant sorties de la salle (ne prenant part ni aux délibérations, ni au vote), après avoir délibéré (47 suffrages exprimés dont 47 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à :

- 1 - signer les conventions pour le versement de subventions ;
- 2 - verser les subventions correspondantes à la programmation 2024.